



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN ÎLE-DE-FRANCE

UNE CULTURE AU CŒUR
DE MON TERRITOIRE

- Édition 2023 -



ALIMENTATION ET CÉRÉALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

25 000

baguettes de 250 grammes peuvent être fabriquées avec 1 hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.

7 700

paquets de pâtes de 500 grammes, soit 3 850 kg de pâtes, peuvent être fabriqués avec 1 hectare de blé dur.

140 000

verres de 25 centilitres, soit 35 000 litres de bière, peuvent être produits avec 1 hectare d'orge de brasserie.

13

tonnes d'aliments pour animaux sont produites grâce à 1 hectare de céréales, ces aliments étant composés à 50 % de céréales.

LA BAGUETTE, UN EMBLÈME UNIVERSEL
L'identité francilienne est profondément marquée par la boulangerie, et plus particulièrement par son icône reconnue au-delà des frontières : la baguette.

Chaque année, un milliard de baguettes sont vendues en Île-de-France.

Témoignant de l'attachement des consommateurs à ce produit, Paris est une des villes les plus engagées dans la célébration de la Fête du pain, avec notamment une manifestation phare qui rassemble chaque année 250 000 personnes. Elles peuvent y découvrir tout le savoir-faire de leurs artisans boulangers pendant les 10 jours de l'événement.

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ALIMENTAIRE DE LA RÉGION

Outre le pain, **l'Île-de-France est un terroir de spécialités boulangères où les croissants, brioches et autres chouquettes régaler les habitants et les touristes.** Les acteurs de la filière céréalière francilienne s'attachent à renforcer les liens entre activités agricoles et industrielles avec la volonté de proposer une offre alimentaire de qualité, et adaptée aux multiples attentes des consommateurs. 1490 produits agricoles franciliens, soit 395 producteurs, bénéficient ainsi de la marque « Produit en Île-de-France », créée par le conseil régional et portée par son organisme associé « Île-de-France Terre de saveurs » ; elle permet de donner une meilleure visibilité aux différents produits agricoles et alimentaires.

76%

des habitants de l'Île-de-France considèrent que les produits céréaliers sont de bonne qualité.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020



TERRITOIRE ET CÉRÉALES

82%

des habitants de la région
Île-de-France considèrent
que les acteurs
de la filière céréalière
ont un rôle majeur dans
l'économie régionale.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020



Retrouvez la carte des
collecteurs et industries
de transformation sur :

www.intercereales.com/carte/organismes/

L'Île-de-France est une terre de tradition agricole où les céréales, et particulièrement le blé tendre, ont toujours occupé une place prédominante. Les productions céréalières, reconnues pour leur qualité, et le secteur de la meunerie sont les emblèmes d'une filière dynamique...

UNE RESSOURCE VITALE, UNE POSITION HISTORIQUE

Contrairement aux idées reçues, la région Île-de-France n'est pas uniquement un territoire urbain. Près d'un tiers des 1276 communes d'Île-de-France est à dominante agricole et les surfaces agricoles occupent près de 49% de l'espace auxquelles s'ajoutent 24% de zones naturelles, souvent protégées. Le monde rural d'Île-de-France offre ainsi une grande diversité de paysages où les plaines céréalières côtoient bois et forêts, cours d'eau et vallées, étangs et marais...

Au cœur de ce bassin économique à forte concentration démographique, **les cultures céréalières et les grands moulins rappellent le rôle historique qu'ont joué, et continuent de jouer, les céréales pour nourrir la population de la capitale et de la région.**

LE POIDS DES CÉRÉALES (*)

Réparties sur 364 000 hectares, les cultures céréalières couvrent à elles seules 62% de la surface agricole utile d'Île-de-France, soit près d'un tiers du territoire régional. On y recense 4 400 exploitations agricoles, dont la plupart (3 000) cultivent des céréales.

Bénéficiant de terres fertiles et de conditions climatiques privilégiées, l'Île-de-France délivre une production céréalière de qualité, principalement orientée vers le blé tendre qui représente 60% de la récolte, soit 1,8 million de tonnes (1^{ère} région pour son rendement en blé, à égalité avec les Hauts-de-France). On y cultive également de l'orge (0,6 Mt) et du maïs (0,4 Mt).



Avec une production de blé tendre de qualité et ses 11 moulins, l'Île-de-France est une grande région meunière.

Près d'un milliard de baguettes sont vendues chaque année dans la région.



(*) Source : FranceAgriMer - Récoltes 2021

ÉCONOMIE ET CÉRÉALES (*)

UNE RÉGION HISTORIQUEMENT MEUNIÈRE

L'Île-de-France est réputée pour sa production de blés meuniers, blés tendres à haute teneur en protéines qui donnent à la farine une valeur boulangère recherchée. Cette spécificité a favorisé le développement d'activités de première et seconde transformation. **En premier lieu la meunerie où la région fournit 14 % de la production nationale de farines grâce à 11 moulins**, dont plusieurs leaders nationaux et certains à dimension internationale. **Un tiers (31%) de cette production va ensuite dans les autres régions françaises.** Par ailleurs, l'Île-de-France bénéficie d'un secteur performant en fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche avec plusieurs sites de production. Le réseau de boulangeries artisanales totalise, quant à lui, plus de 4 400 points de vente (29 310 emplois), qui distribuent un milliard de baguettes chaque année. La région compte également d'autres entreprises de transformation de céréales : 139 brasseries, 1 semoulerie, 1 usine de fabrication de pâtes, 5 unités de fabrication de céréales pour petit déjeuner et 20 de biscuiterie-snacking, 5 fabricants d'aliments pour animaux, et 1 unité de fabrication de Buns.

UNE SOURCE D'EMPLOIS ET D'ANCRAGE INDUSTRIEL

À travers ses différents acteurs, **la filière céréalière emploie 73 000 personnes.** En parallèle, la filière céréalière compte plus de 12 400 emplois induits. L'ensemble correspond à 85 400 emplois. La filière régionale bénéficie également de la position géographique et des infrastructures d'Île-de-France, au carrefour d'autres grandes régions agricoles et à la convergence d'importants réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux.

Autant d'atouts qui font de la région un territoire particulièrement attractif pour l'implantation d'activités agroalimentaires. **Grâce à la Seine, une partie de la production francilienne est exportée hors du territoire régional** : plus de la moitié des céréales commercialisées en Île-de-France alimente de nombreux pays, contribuant ainsi à faire les pains du monde.



2,1 Md€

La filière céréalière génère 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée pour la région Île-de-France.

73 000

C'est le nombre d'emplois dans la filière céréalière en Île-de-France.

DESTINATION DES CÉRÉALES PRODUITES EN ÎLE-DE-FRANCE

11 % utilisation locale



31 % vers d'autres régions



58 % à l'international



ENVIRONNEMENT ET CÉRÉALES

AU SERVICE DES PAYSAGES ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR

En Île-de-France, il existe 4 parcs naturels régionaux couvrant 18% de la superficie du territoire et 2 parcs en projet. Plus de 300 000 Franciliens habitent dans ces parcs naturels.

L'agriculture joue également un rôle important dans le maintien des équilibres urbains et ruraux, dans la préservation des sols et des paysages, dans le respect de la biodiversité et la réduction des gaz à effet de serre.

L'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs économiques qui captent plus de CO₂ qu'ils n'en émettent.

Chaque année, les céréales cultivées en Île-de-France captent 7,4 Mt eq CO₂*, soit plus de l'équivalent des émissions du secteur de la combustion dans les industries de l'énergie et de la transformation de l'énergie.

* Solde net incluant les quantités de CO₂ émises par et pour la culture.

UNE FILIÈRE RESPONSABLE ET CITOYENNE

Parallèlement, les agriculteurs céréaliers multiplient les initiatives en faveur de la biodiversité et de l'environnement : bandes enherbées le long des cours d'eau, couverts végétaux entre deux cultures, outils de pilotage des cultures visant à réduire les apports de fertilisants et de produits de protection des plantes (systèmes d'information, télédétection et guidage par satellite, drones et robots agricoles...).

La part des surfaces céréalieres cultivées en mode biologique progresse constamment. En trois ans, les surfaces engagées en bio ont progressé de 56 %, passant de 11 000 ha en 2018 à pratiquement 25 000 ha en 2021 (certifié + en conversion). Cela représente une évolution de 48% des surfaces engagées en bio.

En aval, les industries de transformation investissent pour réduire leur empreinte environnementale : géothermie, optimisation logistique, approvisionnements locaux, recyclage, promotion des circuits courts de production-consommation...



Près de 50 % du territoire francilien est valorisé par l'agriculture.

LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN BREF

SATISFAIRE LES BESOINS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La France exporte tous les ans près de 50 % de sa récolte et se place ainsi au rang de **6° exportateur mondial de céréales**. Chaque année, **30 millions de tonnes de céréales et plus de 5 millions de tonnes de produits** transformés sont exportées (amidon, malt, farine, semoule de blé et de maïs) et font de la filière céréalière un acteur positif de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

- **3 millions** de tonnes de céréales produites
- **1/3** de la surface régionale cultivée en céréales
- **4 400** exploitations agricoles dont 3 000 qui cultivent des céréales
- **14 %** du tonnage national de farine
- **1 milliard** de baguettes produites
- **73 000 emplois** dans la filière céréalière
- **2,1 milliards d'euros** de valeur ajoutée



Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

